les lignages de Bruxelles

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.b.l.

Prix au numéro : 25 frs — Prix du numéro double : 50 frs — Abonnement annuel : 100 frs 1970 - 9° Année Compte Chèque Postal 605.17 Association des Lignages Nos 41-42

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles Secrétariat et Trésorerie : Hoogvorstweg. 23 - 1980 Tervuren Secrétariat et rédaction du Bulletin : Chaussée de Malines. 65 - 1960 Sterrebeek Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

LA VIE A BRUXELLES AU SEIN DE QUELQUES FAMILLES LIGNAGERES AUX XV°, XVI° ET XVII° SIECLES

Grâce à l'obligeance de Madame Charles Cogels, née Baronne van Reynegom de Buzet et d'Herenthout, nous avons pu avoir accès au fonds d'archives provenant du château d'Herlaer à Herenthout (Prov. d'Anvers), et que sa propriétaire est en train de patiemment dépouiller pour pouvoir retranscrire les faits saillants de la vie de ses ancêtres 1.

Ce sont précisément quelques unes de ces pages, écrites de la main même de Madame Cogels, que nous allons reproduire ci-après, principalement les anecdotes ayant trait à la vie bruxelloise sous l'Ancien Régime.

Mais auparavant, nous croyons utile de retracer succinctement la généalogie Reynegom ², famille de noblesse ancienne, originaire de Hollande, qui émigra dans nos Provinces catholiques à la fin du xvi^e siècle, suite aux persécutions religieuses. Précisons que cette généalogie a paru en détail dans l'excellent ouvrage de Monsieur de Cacamp sur les Cogels ³. Nous prions donc le lecteur d'excuser la sécheresse du crayon généalogique qui suit ; il s'en référera à l'ouvrage susmentionné pour de plus amples renseignements.

¹ Une analyse succinte de cet important fonds a été faite par Monsieur José Anne de Molina et a paru sous le titre « Un intéressant fonds d'archives à consulter : les papiers van Reynegom de Buzet », dans l'Intermédiaire des généalogistes, XIIIe année, nº 73, janvier 1958, pp. 7 à 10.

² Armes : « d'azur à trois fleurs de lis au pied coupé d'or. L'écu sommé du bonnet ancien de baron brabançon. Supports : deux léopards lionnés d'or, tenant à dextre une bannière aux armes de l'écu et à senestre une bannière écartelée : aux 1 et 4 de gueules au lévrier d'argent et aux 2 et 3 d'or à trois anilles d'azur. Devise : « RIEN SANS ENVIE », d'or sur un listel d'azur ».

³ François de Cacamp, « Une vieille famille brabançonne, les Cogels », Genealogicum Belgicum, 2, 1959, pp. 318 à 323.

Nous n'avons pas jugé nécessaire de mentionner les premiers seigneurs du nom, nous contentant de commencer cette généalogie du chef de *Thierry van Reynegom* qui quitta la Hollande pour s'installer d'abord (1612) à Malines et ensuite avec sa compagne Régine Mechelman à Bruxelles (1634).

Nous suivrons ainsi huit générations pour aboutir à Paul, baron van Reynegom de Buzet, dernier du nom et père de Madame Charles Cogels qui, grâce à son amour des choses du passé, a le grand mérite de nous faire revivre, dans les pages qui vont suivre, ses prestigieux ancêtres dont chaque nom est étroitement lié à la vie bruxelloise du xve au xviie siècle : van Reynegom, Mechelman, Rampaert, van der Stock...

I. Thierry van Reynegom, seigneur d'Esscheloo, Hondsholredijk 25.3.1578, † Bruxelles 3.5.1636, ministre résident du princeévêque de Liège près la Cour de Bruxelles; il × 9.5.1619 à Anvers, Régine Mechelman, dame de Buzet, † 17.12.1659, fille de Paul, auditeur-général, et de Béatrice Rampaert, tous deux inhumés en l'église de la Chapelle à Bruxelles.

Ils eurent six enfants, dont :

II. Corneille van Reynegom, créé chevalier par lettres patentes du roi Charles II le 11.9.1668, seigneur de Buzet et de Coensbourg, admis au Lignage de Roodenbeke le 4.7.1654, conseiller et greffier des Domaines et Finances du roi, ° Malines 8.10.1623, † Bruxelles 18.2.1682 et inhumé à Sainte-Gudule; il × Anvers 19.3.1662, Isabelle Maillarts, dame de Herenthout et de Herlaer, ° Middelbourg 18.4.1636, † 22.2.1707, fille de Willem, seigneur de Roenthoven, et de Catharina de Letter.

Ils eurent treize enfants, dont :

III. Adrien-Philippe van Reynegom, seigneur de Herenthout par relief du 15.4.1704, suivant cession par son frère Charles-François, seigneur de Buzet, de Coensburg et de Herlaer, ° Anvers 26.6.1667, † 24.4.1731 et inhumé à Sainte-Gudule; il × Gand 10.1.1716, Livine van Voorspoel, ° Bruxelles 6.8.1697, † Herlaer 21.9.1756, fille de Maximilien, chevalier, conseiller au Conseil Privé, et d'Isabelle du Bois.

Adrien-Philippe van Reynegom fut admis au Lignage de Coudenbergh le 20.3.1691.

Ils eurent quatre enfants, dont :

IV. Norbert-Philippe-Maximilien-Joseph van Reynegom, seigneur de Buzet, Herenthout, Coensburg et Herlaer, ^o Bruxelles 5.11.1720, † 2.4.1805 et inhumé à Laeken; il × Bruxelles 10.8.1762.



Tapisserie ancienne aux armes Reynegom

Jeanne-Louise Pangaert, ° Bruxelles 19.12.1733, † 28.3.1800, fille de Jean, chevalier, et de Marie-Françoise de Villegas.

Ils eurent cinq enfants, dont :

V. Théodore-Jean-Joseph, baron van Reynegom de Buzet, suivant reconnaissance de noblesse et du titre personnel de baron par le roi Guillaume I^{er} par patentes des 2.9.1816 et 17.10.1827, inscrit à l'Ordre Equestre du Brabant Méridional, membre des Etats Provinciaux du Brabant et du conseil général des Hospices de la ville de Bruxelles, ° Bruxelles 29.1.1764, † Bruxelles 30.6.1826 et inhumé à Laeken; il × 15.4.1788, Marie-Jeanne de Wilde, ° 10.10.1769, † Bruxelles 6.7.1844, fille de Marin-Jean-Melchior et de Louise-Henriette Otto.

Ils eurent six enfants, dont :

VI. Ferdinand - Joseph - Ghislain, baron van Reynegom de Buzet, suivant reconnaissance du titre de baron par le roi Léopold I et le 20.3.1842, ° Bruxelles 25.9.1794, † Schaerbeek 22.7.1860; il × Anvers 29.11.1827, en premières noces, Albertine-Marie Geelhand, ° Anvers 31.8.1803, † Bruxelles 18.6.1836, fille de Henri-Joseph Geelhand de Merxem et de Catherine Mols.

Ils eurent (du premier lit) 4 enfants, dont :

VII. Ferdinand-Marie, baron van Reynegom de Buzet, membre du conseil provincial d'Anvers, ° Anvers 1.12.1828, † Herenthout 23.12.1878; il × Auderghem (château de Val-Duchesse) 25.5.1859, Eulalie-Marie-Valérie de Cartier, ° Ixelles 5.5.1839, † 2.2.1919, fille d'Eugène-Amour, baron de Cartier et de Pauline Garnier.

Ils eurent deux enfants, dont :

VIII. Paul-Marie-Ghislain, baron van Reynegom de Buzet, sénateur, ° Schaerbeek 30.11.1860, † Anvers 15.3.1941; il × Ekeren 9.11.1880, la baronne Cornélie-Julie-Gabrielle-Marie Osy de Zegwaart, ° Anvers 15.12.1864, † 4.11.1924, fille d'Edouard-Joseph et de Mathilde Villers.

Ils laissèrent quatre filles, dernières du nom, dont :

Baronne Madeleine-Marie-Mathilde-Anne-Ghislaine, ^o Herenthout 25.10.1891; elle × Herenthout 29.5.1913, Charles-Marie-Joseph - Alphonse Cogels, ^o Anvers 14.8.1886, † Herenthout 26.6.1953, fils du baron Frédégand-Patrice et de la baronne Coralie-Ferdinande de Gruben.

Michel WITTOCK

ASCENDANCE LIGNAGERE DES REYNEGOM

- I. Willem de HERTOGHE, échevin de Bruxelles en 1340.
- II. Mechtilde de Hertoghe X vers 1357, Guillaume van Stackenborch.
- III. Henri STACKENBORCH X Catherine PROCHIAENS.
- IV. Catherine Stackenborch × Jan Mechelman, vivaient en 1482.
- V. Paul Mechelman († 1532), X Isabeau Hoze.
- VI. Marc Mechelman († 1556), X Anne van der Stock.
- VII. Paul Mechelman († 1631), × Béatrice Rampaert.
- VIII. Régine Mechelman × 1619, Thierry van Reynegom, dont les fils furent admis en 1654 dans le Lignage Roodenbeke et les petits-fils en 1690 dans le Lignage Coudenbergh.

MECHELMAN

Très nombreuses, et souvent très spéciales, sont les archives léguées par les Mechelman et leurs familles alliées : Stackenborch, Van der Stock, de Spira, de Nevele, Rampaert, Busseghem, Charles, etc.

Je ne puis, ni en parler en détail, ni les laisser dormir dans l'oubli. Jetons un rapide coup d'œil sur cette famille de souche éminemment bruxelloise.

Le crayon généalogique qui précède montre comment les Reynegom se rattachent aux Lignages de Roodenbeke et Coudenbergh, par les Mechelman, Stackenborch et Hertoghe.

Jan Mechelman fut nommé clerc juré de la ville de Bruxelles le 22 février 1480 et secrétaire de la ville en 1487 . Il épousa Catherine Stackenborch.

Jan tenait très méticuleusement ses comptes. Son « Manual Boeck » fait état de biens importants à Wolvertem, Lennik, Rotselaar, Haacht... Un pré, sis en cette dernière localité, assura une fondation pieuse en l'église Saint-Géry. C'est en cette ancienne paroisse que Jan, sa femme et leurs descendants eurent leur sépulture.

Je possède la reproduction de leur pierre tombale « qui se trouve à gauche en entrant par la grande porte », d'un vitrail aux armes

⁴ Arch. Ville Bruxelles, nº 336, fº 202 vo.



MECHELMAN

des Mechelman-Hoze, et, des mêmes, le blason obituaire « pendu au premier pillier à gauche ».

Catherine, la femme de Jan, appartenait elle aussi à une famille intimement liée aux destinées de Bruxelles.

Son grand-père Guillaume de Stackenborch épousa Machtilde de Hertoghe. Il était écuyer, et, il faut croire, fortuné, car en 1356, Wenceslas, duc de Brabant et Jeanne, duchesse de Luxembourg, reconnurent leur dette vis-à-vis de Guillaume; « Il a payé à Henne Nops, 103 oude schilde pour l'achat de chevaux fait par le duc... Il a prêté 20 écus au duc..., etc., toutes sommes qui seront remboursées avant les prochaines Pâques ».

Ceci est consigné en un acte en flamand, petit bout de parchemin muni encore de ses deux sceaux de cire brune. Il a dû paraître particulièrement intéressant, car, il fut transcrit et commenté par Paul Mechelman et, en 1647, par Corneille van Reynegom.

C'est à l'aide de tels documents, d'une authenticité irréfutable, que Corneille établit la généalogie de sa lignée. Ils portent toujours une inscription dorsale, variant selon la teneur de l'acte : « Preuve que le père de N. fut N. »... ou : « fut l'époux de N. »... ou : « vécu en »..., etc.

Mais revenons aux Stackenborch.

Guillaume avait un frère: Henri, qui fut Proviseur de l'Abbaye de Postel. En 1350, Guillaume lui remit en garde certains objets dont l'inventaire est parvenu jusqu'à nous. Traduit, quelques siècles plus tard, il mentionne entre autres: « Un pot à eau dans lequel étaient serrés six gobelets d'argent, l'un plus grand que l'autre, ... deux ceintures d'argent et une dorée ... une caisse de bois avec toutes sortes de joyaux, bourses de ceintures et aultres jolitées ».

Joint à cet inventaire se trouve la liste des biens que le Sieur Henri avait laissés, en Août, de l'an 1300, durant l'octave de St Laurent Martyr, à la prédite abbaye, et ce, pour un terme de cent ans et un jour. Après cette date ils devaient revenir aux héritiers légitimes...

Il y eut évidemment d'interminables difficultés pour récupérer ces biens. Il en est encore fait mention dans une lettre de 1649.

Paul Mechelman, le fils de Jan, épousa Isabeau Hoze. Il succéda à son père dans la charge de secrétaire de la ville ⁵. Il nous a laissé, à défaut de précisions sur ses activités, la certitude qu'il avait un goût raffiné. Il suffit de voir son « Livre d'Heures » sorti de l'officine de Thilman Kerver à Paris.

L'impression en caractères gothiques sur velin, est très nette... Les marges comportent des figures, où l'on reconnaît un thème favori : La Danse Macabre. D'autres évoquent la fin du monde avec de curieux textes explicatifs en français, tels : « Arbres, Châteaux,

⁵ Ibidem.

Eglises, tous trébucheront »! Les fermoirs sont aux armes Mechelman-Hoze.

La Bibliothèque Vaticane expose en ses vitrines un exemplaire semblable au mien. Ils datent tous deux de 1505.

Paul a pris soin d'inscrire son nom sur la feuille de garde, avec son adresse : « Woonende achter der Stat Huys van Brussel ».

Les quelques prières ajoutées de sa main, rendent ce Livre d'Heures très personnel.

MECHELMAN - VAN DER STOCK

Marc Mechelman, fils de Paul, épousa Anne Van der Stock, fille de Bernard, Chevalier de Jérusalem, qui fit en 1505 le Pélérinage en Terre Sainte dont il nous a laissé une narration très intéressante. Nous y reviendrons plus loin.

Avec les Van der Stock nous pénétrons dans un milieu fort cultivé, en fait une lignée d'artistes peintres, dont le plus célèbre fut Franco, le grand-père de Anne.

Ce qui nous confirme la place en vue qu'il avait su prendre parmi les artistes bruxellois, c'est qu'à la mort de Roger van der Weyden il prit sa succession comme peintre attitré de la ville de Bruxelles.

Hulin de Loo, qui lui a consacré toute une étude, fut particulièrement intéressé par un acte de partage qui repose toujours parmi nos archives. Il en parle en ces termes :

« Jan van der Stock, fils de Simon, par un acte du 23 mai 1444, » cède à son fils Franco, son atelier et le mobilier de sa maison. L'acte donne l'inventaire. C'est pour cette époque, le document le » plus complet que nous possédions relatif à l'intérieur domestique » d'un peintre flamand aisé. On y trouve non seulement le matériel » de son art : panneaux, grands et petits, couleurs, tables, dalles de » pierre sur laquelle on broyait les couleurs, etc., mais aussi les » meubles de l'habitation : un buffet, un dressoir, des armoires, une » grande variété de coffres, des bancs, chaises et escabeaux, un » foyer, une ramure de cerf, trois lits avec matelas et couvertures, » douze coussins, toutes sortes de vêtements et d'ustensiles de table » et de cuisines, dont : un lavabo, un crachoir, des lanternes, et des » bols... (scutellas dicta Koemekes...) ».

En 1453, à propos d'un acte passé entre des tiers dans la salle à manger de la maison de Rogier van der Weyden au Cantersteen. Frank comparaît comme témoin, dont la présence ne s'explique que si nous le supposons un familier de la maison.

Nous le voyons bientôt s'enrichir. Différents actes, tous originaux et munis encore de très beaux sceaux, donnent la nomenclature

d'une série de biens acquis à Lennik-St-Quentin, et parmi ceux-ci le manoir 't Hof ten Hamme.

Toutes ces pièces prouvent qu'il jouissait d'une situation exceptionnellement prospère.

Les œuvres de ce peintre se trouvent au musée du Prado à Madrid, au musée Boymans à Rotterdam, d'autres à Paris, Dijon, Valence et Munich.

Le 10 août 1489 Frank et son épouse Catherine der Moyen font leur testament collectif, par lequel ils choisissent leur sépulture dans la chapelle Saint-Luc en l'église Sainte-Gudule.

Ils y fondent un service anniversaire « de la même manière que la fondation faite par l'épouse de Maître Rogier »... Disposition caractéristique qui montre Frank Van der Stock s'attachant jusqu'à la fin de sa vie à suivre les traces de son illustre prédécesseur.

Ces services anniversaires étaient généralement accompagnés de dons de pains aux nécessiteux, avec parfois des clauses spéciales, telle celle-ci : « Réservé surtout aux pauvres ayant famille nombreuse, à condition d'arriver en temps à l'église et d'assister à toute la messe ».

La sépulture des Van der Stock devint au xviie siècle celle des Reynegom, qui reposent ainsi près de leurs lointains ancêtres. La pierre tombale originale, mais évidemment remaniée, peut encore se voir en la chapelle du Saint Sacrement, bas côté gauche.

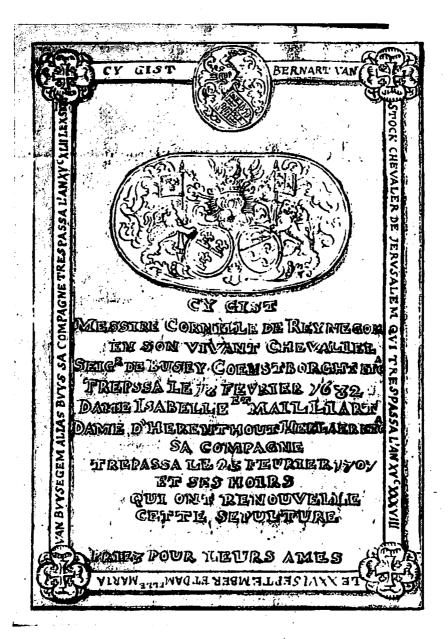
Avant de clore ce chapitre, je voudrais m'attarder un peu à la narration que Bernard Van der Stock nous a laissée de son pélérinage en Terre Sainte en 1505.

Le début de son récit est laconique, mais à mesure qu'il entre en contact avec des gens d'autres races, il apprend à mieux regarder, il note les usages qui ne sont pas ceux de son pays, il observe, il s'émerveille...

Il a écrit en flamand. Je traduis donc aussi littéralement que possible quelques phrases de ce journal, où, jour après jour, nous pouvons suivre Bernard, partager ses impressions.

- « Le petit livre suivant relate le voyage en Terre Sainte, comme moi Bernard van der Stock l'ai fait en personne avec Jane opten Tinnepot de Bruxelles et d'autres. J'y ai décrit d'après mon meilleur souvenir tout ce que j'ai vu et entendu, sans y ajouter ou en retrancher, comme en toute vérité je l'ai constaté.
- » En premier lieu, j'ai été de Bruxelles, le mardi premier jour d'avril en l'an 1505, après Pâques, à Louvain. Là, les Frères de Jérusalem vinrent nous tenir compagnie et nous firent ainsi grand honneur. »

Les voyageurs passent par Tongres, Düren, Mayence, Worms, Mueren, Trente et arrivent le 30 avril, tôt le matin à Venise.



Pierre tombale de Bernard VAN DER STOCK, Chevalier de Jérusalem. et de sa femme Dame Maria van BUYSSEGEM

Cette sépulture, qui se trouve en l'Eglise Sainte Gudule, fut renouvelée par les enfants de Messire Corneille van REYNEGOM qui y fut inhumé avec sa femme Isabelle MAILLIART

« Nous logeames au Witten Haen (Le coq blanc) mais comme nous n'y étions pas bien pour notre appétit, nous quittâmes et allâmes loger à la maison de Jan Jooris, peintre natif de Malines.

» Nous avons visité Venise dans tous les coins. C'est une belle et grande ville. Il s'y trouve bien 350 églises et d'après ce qu'on nous dit il y a bien 34.000 gondoles qui transportent les gens sur l'eau, d'une place à l'autre et d'une île à l'autre. Il y a une île qui s'appelle Murano, où l'on fabrique du beau verre de cristal. »

Des galères assuraient le service 2 fois par an entre Venise et Jaffa. On s'entendait avec un « Patron ». Le voyage aller et retour, nourriture comprise, coûtait 60 ducats. Le Patron était ensuite tenu d'assurer à ses frais le transport par ânes jusqu'à Jérusalem!

Il faut croire que le confort faisait complètement défaut à bord

des galères à en juger par ce qui suit :

« Après être restés à Venise du dernier jour d'avril jusqu'au 9° jour de juillet et nous être bien fournis de tout le nécessaire, à savoir : lits, draps de lits, culottes, des caisses de pains, du vin, du beurre, de la viande, des saucisses, des langues, des casseroles, 40 livres de parmesan, du fromage, œufs, savon, sirop, eau minérale, eau de vie, des bancs et tout ce dont nous aurions besoin ... nous avons quitté Venise avec une grande joie, chantant le Salve Régina et nous remettant entre les mains de Dieu et de sa bonne Mère Marie. »

Bernard énumère consciencieusement les noms de ceux qui naviguèrent avec lui, et leur lieux d'origine. Il y a des Français, des Allemands, des Viennois, le Frère Pierre, capucin d'Espagne, Messire Licas de Mantoue, médecin, le comte van der Roetsen de Bourgogne avec Pieter Pupere son serviteur; Messire Suket, Observant de Malines, envoyé selon le désir de la vieille Dame Douairière (Marguerite d'York), de nombreux Anversois et Bruxellois, dont Pieter Smet dit « le perroquet », enfin lui-même et son serviteur Michel.

Cinquante jours dura la traversée pour atteindre Jaffa, mais il y eut de nombreuses escales.

« Corfou est très plaisant avec ses vergers et ses oliviers. »

Candie nous vaut un luxe de détails :

« Dans cette ville il y a des gens de toute espèce : des chrétiens, des Juifs, des Grecs. Ils sont beaux et de belle couleur. On y trouve de la bonne malvoisie, de la muscade à bon compte et des oranges.

» Lorsque quelqu'un meurt et qu'on le porte en terre, il est accompagné de 4 ou 5 femmes qui s'arrachent les cheveux et se grattent le cou et la poitrine jusqu'au sang et font un tapage extraordinaire. »

Bernard regarde très curieusement cet usage et note : « on voit

ici bien des choses étranges ».

La traversée n'est pas sans dangers. Des vents contraires font échouer la galère à l'entrée du port de Rhodes, mais tout finit bien.

« Le Grand Maître dépêcha 3 galères pour venir à notre aide. Sur chacune il y avait 144 rames, ce qui était très beau à voir avec beaucoup de beaux hommes. A bord il y avait des trompettes, beaucoup de flûtes et autres instruments produisant la plus douce mélodie que l'on pût entendre. »

Chypres lui apporte à nouveau des étonnements :

« Le pays est bien aussi grand que l'Angleterre et souvent la terre y tremble. Pour cette raison on n'ose y bâtir de hautes tours

ou de hautes maisons. Elles sont toutes sans grenier.

» On trouve ici toutes sortes de bonnes victuailles. Il y a aussi du bon coton qui pousse dans les champs sur des perches. Lorsqu'il est mûr, il lui vient des petites boules dans des écorces qui s'ouvrent d'elles-mêmes arrivées à maturité. Elles se divisent en 4 quartiers qui contiennent la semence que l'on sème. »

Le 27 août, intense émotion à bord : la Terre Sainte est en vue. Tous les pèlerins tombent à genoux et chantent avec joie le

Te Deum.

Le 7 septembre, « un dimanche, jour où à Louvain il y a la kermesse » l'autorisation fut enfin donnée d'aterrir. Montés sur des ânes, guidés par des Frères Franciscains, à travers de beaux paysages, ils arrivèrent à Rama. Bernard note :

« Il y a ici une bonne auberge construite par Philippe le Hardi pour héberger les pèlerins. Il y a beaucoup de chambres mais sans banc ni lits ni rien! Il faut coucher sur la terre comme des bêtes.

» Le gardien est chrétien et s'appelle Moïse.

» Il y a 6 tours à Rama où l'on veille, et à 2 heures après minuit les veilleurs se mettent à crier jusqu'au matin, chacun dans sa langue; ils tendent les mains en haut et hurlent des prières. » (Muezzin).

Les voyageurs ne sont pas au bout de leurs peines. En route pour Jérusalem, toujours juchés sur leurs ânes, ils sont arrêtés par des Arabes, malmenés, obligés de payer des rançons. Tant d'obstacles, dit-il, qu'il pensait ne jamais voir Jérusalem.

Enfin, le 13 septembre, ils franchissent de nuit les murs de Jérusalem. Il y a 166 jours qu'ils ont quitté ceux de Bruxelles!

D'une façon très simpliste il décrit la ville, ses environs. Les marches qu'il lui faut monter et descendre, il les compte! Pour évaluer une distance, il dira : c'est à un jet de pierre... Si la distance est moindre, il dira : à un jet de pomme!

Son intérêt pour les reliques est très grand, mais il est d'une crédulité incroyable... Il note avoir vu dans une église ronde ... l'empreinte laissée par le pied de Notre Seigneur quand il s'éleva au ciel. « Aussi bien imprimé, que si c'était dans de la cire »!

Les pèlerins restaient en général une quinzaine de jours à Jérusalem. Les derniers feuillets de ce journal étant perdus, je ne puis suivre Bernard sur la route du retour, mais je sais qu'il revint par Rome.

MECHELMAN - RAMPAERT

En descendant la filiation Mechelman, nous voilà arrivés aux parents de Régine Mechelman, et c'est à Anvers que nous les trouverons.

Les deux actes suivants nous apprennent comment Paul, fils de Marc Mechelman et de Anne Van der Stock devint Anversois.

« Nous Ferdinand de Salinas, Auditeur Général des Pays-Bas, » à Paolo Mechelman, Licencié en Loix. Salut et dilection. Comme » plusieurs différents et querelles sourdent journellement entre la » gendarmerie tenant garnison tant en la ville et Pays de Bréda » que aultres lieux forts aux environs... à quoi ne pouvons bonne-» ment vaquer, ce est très nécessaire de pourvoir les dicts lieux » d'un personnage qualifié. Pour ce est que pour le bon rapport qui » nous a été faict des qualités et vertues de votre personne et nous » confiant entièrement en votre prudence, science, fidélité et dili-» gence, Vous establissons (avecq préalablement communication » sur ce, avecq Mg. le Duc de Parme, Auditeur de la Super Gen-» darmerie tenant garnison aulx susdict liux...

Donné en la ville de Bruxelles le cinquième jour de Sep. 1587

Signé : de Salinas

**

Requête:

« Suict que Paul Mechelman, Auditeur de la ville de Bréda, a » faict remonster à Mg. le Duc de Parme, que par le désastre de la » ville de Bréda, il ne peut présentement y éxercer la judicature » militaire, et désirant continuer son service en semblable charge, » il supplie donner licence de pouvoir tenir sa résidence en la ville » d'Anvers, pour y éxercer la judication militaire tant de la garnison » de la ville, que des forts à l'environ, comme ceuls de Herenthals, » Lier, Turnhout et Hoogstraeten.

» Sur avis favorable du Colonel Mondragon, consent et accorde
 » que le dict Paul Mechelman puisse tenir dorénavant sa résidence
 » en la ville d'Anvers, pour y éxercer la juridiction.

Faict à Bruxelles le 30 novembre 1590.

Signé : Alexandre de Parme

Pour le pays cette période est bien l'une des plus tragiques de son histoire. Ce ne sont que révoltes, troubles, scission entre les différentes provinces, intolérance religieuse, répression brutale de l'Espagne.



Béatrice RAMPAERT (1570-1603)

Coll. Mme Ch. Cogels

L'acte de « Réconciliation » ou « Sauvegarde » accordé à Clara et Anna, les sœurs de Paul, en fait foi. Il est libellé ainsi :

- « Comme nonobstant troubles et émotions survenus en la ville » de Bruxelles Icelles Remonstrantes se seroient toujours portées » comme vrayes zélatrices de la Foi Cath. Rom. et de service de » S.M. estant nécéssitées continuer leur demeure en la susdite ville, » à cause que tous leurs biens y sont situés, mais néanmoins vou- draient parvenir vers leur frère Avocat au Gd Conseil... Supplient » S.M. de les recevoir en sa protection...
- » Sa Majesté ayant regardé ce que dessus, déclare par cette
 » qu'Elle tient les Remonstrantes pour ses loyales sujettes... A con» dition expresse qu'elles se contiennent pacifiquement en l'ancienne
 » religion Cath. Rom. sans adhérer aux factions du Prince d'Orange
 » et aultres rebelles et hérétiques. A charge aussi qu'elles ayent
 » soygneux regard, que ceulx de leur famille vivent catholiquement
 » et ne se laissent infester par les hérétiques et leurs funestes
 » opinions. »

Paul Mechelman est donc fixé à Anvers, mais ne s'y sent pas étranger. Il y retrouve les Nevele, dont Jean, seigneur de Nossegem, Drossart d'Austruweel, a épousé Clara Van der Stock, sa cousine.

Très vite il s'intègre dans ce monde d'Anvers cultivé et actif. Christophe Plantin vient de mourir, mais l'officine continue sous la direction de Jean Moretus et reste un centre où les amis partageant les mêmes opinions aiment à se réunir. Juste Lipse est de ceux-là, et nous le verrons s'associer à Paul dans les heures douloureuses de sa vie.

Celle qui en 1595 deviendra la compagne de Paul, Béatrice Rampaert, habite avec sa mère, née de Pottere, dans le quartier de la rue Haute. Son portrait, peint à l'huile sur panneau de bois nous montre une femme au sourire un peu énigmatique. Grande recherche vestimentaire : les cheveux sont dégagés sur le front et non plus dissimulés par une coiffe. Les lettres M.R.P. (Mechelman-Rampaert-Pottere) entrelacées sont brodées sur une bande verticale ornant le corsage, et se répètent sur de volumineuses manches. Elle porte encore la large fraise qui sera, à la génération suivante détrônée par le col plat, dégageant le cou.

Béatrice donnera le jour à cinq filles, mais les années de bonheur seront courtes. Feuilletons le « Livre de Raison » de Paul et notons que Anna, sa fille aînée fut baptisée au Casteel de la Place d'Anvers. Le Colonel Mondragon la tint sur les fonds baptismaux.

Régina, notre ancêtre, est née un jeudi en la fête de St Willibrod, le 7 septembre 1596.

Très simplement, très chrétiennement, Paul relate les circonstances de la mort de sa femme :

« Le deuxième jour après la naissance de Béatrice, notre cinquième fille, ma très chère femme eut des fièvres chaudes et il a plu

au Seigneur Tout Puissant de la reprendre de cette triste terre le 23 may à 10 heures... très subitement. Seigneur, Soyez miséricordieux envers son âme. Elle avait environ 34 ans.

- » Ma très chère femme est inhumée en l'Eglise Notre Dame, juste devant la chaire de Vérité, et ce avec toute la pompe requise par mon état.
- » J'ai fait venir d'Aix-La-Chapelle une plaque de cuivre pour mettre sur le caveau et y faire graver nos armes. C'est Justus Lipsius qui composa l'épitaphe. »

Cette épitaphe de Béatrice Rampaert disait :

- « A Béatrice Rampaert, fille de Nicolas femme exquise, d'une rare piété envers Dieu, d'un rare amour envers son époux et ses enfants, ravie en mettant au monde une cinquième fille et introduite dans une vie meilleure. Paul Mechelman des Conseils du Roi et auditeur militaire, pour honorer la mémoire de son épouse et affligé jusqu'aux larmes, a fait poser cette pierre, pour elle, pour lui mème et pour les siens.
- » Elle vécut 33 ans, dont neuf ans en mariage et mourut l'an 1603 de la Rédemption, le 13 des calendes de juin.
- » Paul vécut lui-même 75 ans et sept mois et mourut l'an 1631, le 6 des nones de juillet.
- » Pour qu'il rejoigne la bienheureuse Béatrice, je te prie, lecteur, de prier, et pour le mari et pour les enfants. »

Cinq petites filles restent à élever, cinq petites orphelines dont l'aînée à huit ans.

Je présume que c'est Clara, la sœur de Paul, qui se consacra à cette tâche. Elle resta célibataire et habita avec lui jusqu'à la fin de ses jours, vénérée comme une vraie aïeule!

A propos de ses enfants Paul note encore que Régine, âgée de 14 ans et sa sœur Anna, sont parties pour le Couvent de Tirlemont et que leur voyage a duré trois jours. Elles y sont restées un an, probablement pour parfaire leur éducation. Il a payé pour leur « table » vingt livres.

Les difficultés de personnel existaient déjà. Paul cite les noms de ses serviteurs, qui ne restaient jamais bien longtemps. Il eut entre autre, en 1626, le fils de son secrétaire à Zandvliet, en 1627 un Espagnol, puis le fils de son tailleur à Bréda.

Où a-t-il résidé à Anvers ? Il fut un temps à « L'Aigle Blanc » rue Reynders, puis au Vlasmerkt (Marché au Lin) et finit ses jours en une vaste maison sise « Sur la Plaine des Jésuites ».

De l'oncle Peeter Rampaert, la famille hérita d'un bien très important : grand jardin, terres et toutes dépendances situé « Kasteel Plein » entre les rues allant de l'église Saint-Georges à la rue Saint-Roch et de la même église à la susdite « Plein », quartier bien souvent parcouru par nous. Hélas, plus le moindre bien n'y est encore nôtre.



Epitaphe de Béatrice RAMPAERT, composée par Juste Lipse (traduite par le Chanoine Pl. Lefevre)

Les Rampaert étaient des Bruxellois établis dans le quartier de l'église de la Chapelle « Hors les Vieux Murs ».

Le bisaïeul de Béatrice avait acheté en 1490 une très grande maison, dite « Het Groot Huis », entourée d'un jardin d'agrément orné de nombreuses fontaines et s'étendant de la rue des Tanneurs à la rue Saint-Ghislain, derrière le couvent des Pères Capucins.

A la mort de l'oncle Arnould, en 1630, Thierry et Régine reprirent dans leur part d'héritage cette maison, considérée comme la Maison de Famille, avec droit à la sépulture dans le caveau érigé par les Rampaert en l'église de la Chapelle.

Cette sépulture valut à Arnould d'être ... créé chevalier! Voici la teneur de la Lettre Patente :

« Philippe par la grâce de Dieu Roy de Castille... scavoir faisons que pour la bonne relation que faicte nous a esté de la personne de notre Cher et Bien Aimé Arnould Rampaert, Seigenur de Doncq, jadis Eschevin Héréditaire de nos Domaines et Tonlieux au District d'Anvers, et qu'il serait issu de noble famille au quartier de Bruxelles, ses prédécesseurs ayant été Fondateurs d'une Chapellenie à Six enfants de chœur en l'église paroissiale appelée 'La Chapelle' et qui serait une fondation fort ancienne et honorable... Et que se trouvant jà de grand âge, sans enfants et par la Bonté Divine, pourvu de bonnes monnayes, partie desquelles il désirerait employer à l'augmentation de la dite Chapellenie. Il nous a supplié très humblement de pouvoir honorer sa sépulture d'armoiries timbrées, pour le plus grand lustre et décoration de la dicte Chapelle...

» Il nous a plu l'honorer du titre de Chevalier. »

Cette lettre donnée à Madrid, est signée par Philippe IV et porte le grand sceau de cire.

Cette Fondation « ancienne et honorable » remontait à 1562. Sur une plaque de cuivre apposée contre le mur de la chapelle Saint-Adrien, on pouvait lire entre autre : Six pauvres écoliers... durant 4 ans ... fréquenteront l'école... Ils seront nourris et vêtus de soutanelles de bon drap rouge.

Au début du xVIII^e siècle, Guillaume van Reynegom, Protonotaire Apostolique fit un accord avec le Père Proviseur pour modifier la Fondation. On supprima le « kost » (frais de nourriture). mais les écoliers avaient encore droit à l'entretien de leurs vêtements, bas et chaussures, et tous les deux ans à une nouvelle soutanelle.

Le « Maître des Chants » était tenu d'en faire de bons choraux, afin que soient respectées les clauses de la Fondation : Après la Grand Messe, chants et prières autour de la sépulture ... pour inciter à la dévotion.

Les dernières années de Thierry, c'est dans la « Grande Maison » de la rue des Tanneurs qu'il les a vécues.

Ses restes mortels reposent dans la sépulture de famille en la vieille église de la Chapelle ... mais ceci clôture sa vie.

Retournons à Malines. Passons quelques heures avec Thierry et Régine dans leur demeure, à l'ombre de la puissante et forte tour de Saint-Rombaut.

Laissons-les nous conter ce que fut leur vie, tel que, très simplement ils le consignèrent dans leur « Livre de Raison ».

THIERRY VAN REYNEGOM et REGINE MECHELMAN

A Malines

Un soir de l'année 1620, les volets clos sur la bruyante activité de la rue, Thierry a ouvert devant lui un grand registre. Il l'a choisi solide, à la couverture en fort parchemin.

Ce sera son « Livre de Raison ».

De son écriture fine et régulière, il va noter les événements de sa vie de famille. Ce travail, il le fait, pour que ceux qui viendront après lui sachent... Alors, je ne me sens pas indiscrète ; il me semble presque qu'il est heureux de ma compréhension!

Il me dit encore bien des choses confiées à d'insignifiants bouts de papier : à combien s'élevaient ses rentes et traitements... Il me parle des terres qu'il possédait à Doel et Kettenis. Comment il acquit ces dernières en 1614 des Pères Célestins d'Héverlé.

Il laisse trace, avec une certaine fierté, de l'estimation des bijoux contenus dans le « Juweele cofferke » offert à sa femme. Le chiffre est imposant : 2.271 gulden! Il y avait trois bagues, des pendants d'oreilles, des bracelets sertis de pierres précieuses, des perles, une chaîne d'or et une somptueuse parure dite « presentoor ».

Le portrait de Régine peint en 1626, nous la montre parée de plusieurs de ces bijoux.

Le contrat de mariage fut passé à Anvers le 10 février 1619. Thierry apportait des biens estimés à 26.000 gulden, plus sa part dans l'héritage encore indivis de ses parents.

Paul Mechelman, le père de Régine, lui assurait une dot annuelle de 600 gulden et prenait à sa charge les frais d'habillement et dépenses personnelles de sa fille.

La cérémonie religieuse eut lieu en la Chapelle de la Vierge de la cathédrale d'Anvers ... entre 6 et 7 heures du matin! Curieux usage que cette heure si matinale, et ce en plein hiver!

Thierry ayant passé au doigt de son épouse l'anneau de mariage — qu'il nous dit avoir payé 6 gulden — Thierry amena donc sa femme à Malines, où il exerçait les fonctions d'Avocat au Grand Conseil.

Après la formule rituelle « Oh Dieu, faites que notre union soit sanctifiante à nos âmes », Thierry consacre les premières pages de son Livre de Raison aux nombreuses naissances de ses enfants.

Nombreuses... Elles le seront.

Si une bonne dizaine d'années plus tard, il pénètre dans la salle de séjour il la trouvera toute bruyante et pleine de vie... Neuf petites têtes se tourneront vers lui, se disputant les faveurs de ce père si occupé! Une petite fille encore viendra trouver sa place à ce foyer béni, mais ce sera après l'installation à Bruxelles en 1635.

Vivons avec eux ces jours heureux que sont pour tous parents

l'accroissement de leur famille.

« 16 sept. 1620. Ma très chère femme a heureusement mis au monde, à Malines, vers les 6 heures du matin, notre premier fils, baptisé publiquement et solennellement à St Rombaut. Son parrain et grand père Paul Mechelman lui a donné le nom de Paul. Que Dieu lui accorde Sa Bénédiction, pour Sa plus grande Gloire, notre honneur et contentement et pour son propre Salut. Amen. »

« 2 juin 1622. C'était un jeudi, le matin, entre 8 et 9 heures, que naquit une petite fille. Le soir, après le Salut en l'Eglise St Rombaut, elle fut baptisée et reçut le nom de Clara, comme notre chère

Tante. »

Son parrain Arnould Rampaert lui donna un très beau plat doré, artistiquement gravé, ayant coûté plus de 100 ... (chiffre illisible écrit trop vite par Thierry, qui semble toujours pressé mais attache pourtant trop d'importance à la valeur d'un objet pour la passer sous silence).

Corneille, le seul à assurer la descendance, naquit le 10 oct. 1623. Baptisé selon l'usage le soir, après le salut de 5 heures, il reçut le

nom de son grand-père paternel.

Thierry commence son invocation habituelle: « Oh! Dieu accordez lui... mais se contente d'ajouter : etc., etc.! Il note pourtant les cadeaux offerts par le parrain, le chanoine de Naeldwyck, à savoir : deux beaux chandeliers en argent.

- « Le deuxième jour de février, un samedi, ma chère femme mit au monde notre quatrième enfant. C'était une petite fille. Elle fut baptisée de suite, crainte d'indisposition, à cause du travail pénible de ma chère femme. » Elle s'appelle Anne-Marie.
- « 25 février 1625, un jeudi après midi, un peu avant 6 heures. ma femme mit au monde notre troisième fils. »

Preuve du rang élevé occupé par les Reynegom à Malines. l'archevêque Boonen daigna être le parrain de l'enfant, et lui donna son propre nom Jacques. Retenu à Bruxelles par l'ordination des prêtres, il délégua Antonius van Mol, chanoine en l'église métropolitaine, pour tenir son filleul sur les fonds baptismaux.

La marraine, la tante Anna de Carmyn, veuve de Robert van Hoof, remit comme présent deux grands gobelets à bière en argent.

Les enfants recevaient le sacrement de confirmation étant tout jeunes ; Paul a huit ans, Clara six, et Corneille n'a pas encore cinq ans, lorsque le 17 juin 1628 ils sont tous trois confirmés en la cathédrale d'Anvers! La marraine leur a remis un bel « Agnus Dei ».

« 26 sep. 1628. Ma femme fut heureusement délivrée de son sixième fruit : une fille qui reçut le nom de Josina-Cornélia, noms portés par mon père et ma mère. »

28 février 1630: Naissance de Arnoldus, ... suivie le 22 sep. 1631, d'un cinquième fils « un beau garçon. Le nom de Guillaume lui fut donné, car anciennement, il fut porté par mon frère Willem van Reynegom, décédé durant l'année 1601 ou 1602, étant au service de l'Empereur Rudolf; durant la guerre contre les Turcs en Hongrie ».

8 sep. 1633. Dernière naissance à Malines : la petite Lucia-Anna. Encore une fois, la pieuse invocation... souvent écourtée : Dieu Tout Puissant, faites descendre votre Bénédiction sur elle, afin que... Thierry est pressé, il se contente d'ajouter : etc., etc.

Un père très occupé... oui, voilà ce qu'il fut. En plus de ses fonctions d'Avocat au Grand Conseil, il continue à défendre les intérêts de la Maison d'Arenberg, ceux des Princes de Leuchtenberg ... et d'autres.

Pour ces prestations il touche des redevances annuelles importantes. Ministre Résident du Prince Evêque de Liège près de la cour de Bruxelles, il gère les vastes propriétés que ce Prince possède à Zevenberg et à Prince Land, au plat pays des Flandres.

Né au pays des digues, Thierry avait dans ce domaine une grande expérience. De plus, avoir des relations et de la famille des deux côtés de la frontière était une chose utile dans les tractations.

La Trève de 12 ans a pris fin, et la guerre reprend entre les Etats de Hollande et les Espagnols.

Années à nouveau assombries par les soucis politiques, mais qui s'écoulent adoucies par un grand bonheur familial fait des petites joies quotidiennes ... petites joies qui prennent si vite aux yeux des enfants surtout, de grandes et inoubliables proportions.

Ne négligeant pas la gestion de sa fortune personnelle, Thierry a en 1620, acheté aux portes de Malines, un vaste domaine rural. Comme ses parents et ses grands-parents, il aime la terre.

Ce domaine comprend une maison de plaisance, des dépendances, des bois, ferme et terres situés à Keerbergen. Il porte le nom de Esscheloo.

Un an après l'acquisition, Thierry engage de nouveaux fermiers : Jan et Babet Schots. Ils payeront 180 gulden, plus diverses prestations en nature à livrer à Malines, à la maison de leur propriétaire. On y relève les postes suivants : la récolte de trois pommiers et celle de la moitié d'un poirier, la paille pour l'entretien des toitures, la main-d'œuvre... Au moment de la kermesse un mouton bien gras et

deux couples de poulets... Etait-ce déjà le célèbre Coucou de Malines?

A la Noël, l'usage existait déjà de faire paraître une dinde au menu, et une fois encore, Jan et Babet reprenaient le chemin de la ville, avec deux belles dindes et du « Bouckweyt », ce blé noir, appelé sarrasin, dont on faisait des galettes et des crêpes... Les estomacs étaient solides en ce temps!

Petites joies certes pour les enfants guettant l'arrivée de Jan et Babet, lourdement chargés des victuailles qui feront du repas de fête une chose dont on se souvient.

Pour Thierry, ce qui comptait, c'était faire rapporter sa propriété. Il fait d'importantes ventes de bois... Ventes publiques faites à sa maison de Malines. En 1626, il note : J'ai fait « cleven » (fendre le bois) et fait faire 5.425 fagots. J'en ai vendu 2.000 sur place. Le montant du prix est illisible. On dirait parfois qu'il écrit avec la pointe d'une épingle!

Je me suis rendue à Keerbergen. Ne fallait-il pas aller voir sur place si quelque vestige subsistait de Esscheloo?

Loin dans les terres, dans un coin très campinois encore, le corps de logis, assez remanié est toujours là, coiffé du vieux toit de tuiles à l'échine courbée par l'âge ... et, oh! surprise, encastrée dans la façade, une très belle pierre, taillée avec recherche, porte l'écu des Reynegom, la curieuse devise : « Ryne Liefde » et la date 1668, année où Guillaume, le fils de Thierry hérita de cette terre.

Quant à la devise de ce célibataire, je ne sais quelle signification lui donner!

J'ignore parfois l'origine exacte des biens de Thierry et Régine, nombreux et lucratifs. Le livre de comptes mentionne des terres à Vilvoorde, Ganshooren, Schaerbeek, Zantvliet, Kontich, etc. A Diegem, Régine fit creuser un étang en 1644. Elle note le coût de ce travail et même les pourboires donnés.

En plus de la location, une redevance de six belles carpes lui était due. Il y a les biens en indivis de Kettenis, Princeland, Naeldwyck ... et à Gouda, le seul qui ait échappé aux réquisitions dont fut victime l'arrière grand-père *Thierry van Reynegom*, mort en 1574.

Est-ce parce que la jouissance en avait été donnée à la veuve de Jean, le fils naturel de Thierry? Il fit retour à la famille après son décès.

De Buzet, il me faut parler un peu plus longuement.

Située non loin de Nivelles, la terre franche de Buzet appartenait au comte de Renesse, seigneur de Warfusée, dont les biens avaient été confisqués au profit de S.M., ayant été saisis à l'instance des créditeurs et vendus en Conseil et en Cour féodale de Brabant.

Elle consistait en haute, moyenne et basse justice, avec baillis et sergents pour lever et garder les droits du seigneur : droit de

« mortemain » (droit sur le meilleur meuble se trouvant à la maison du chef de famille à son décès), droit de corvée dû par les « manans » ayant chariot. Ceux n'ayant pas de chariots étant astreints au nettoyage des fossés, etc.

Il y avait certaines charges aussi, dont un « obît » pour les anciens seigneurs de Rèves : en la chapelle N.-D. de la Fontaine, en la ville de Rœulx faire réciter « à perpétuité » et journellement, un Salve Régina. Cette charge était garantie par la redevance d'un censier. Dans le livre des « cens » je relève le poste suivant : des chapons et des œufs pour le Salve Régina.

Le bailli tenait bien à jour la liste des « mortemain ». Il écrit : « payé à la Dame de Buzet, en 1649, par la femme de Roelants, qui fut mort petit manan, pour le meilleur meuble : un chaudron à brasser, rédimé pour 6 patacons (1 pour le bailli, ½ pour le sergent).

- » Idem décédée la femme de Bertenchamps, de la cens St Nicolas : son meilleur cheval, pour qui il accorde 20 patacons.
- » Idem avec la veuve Pipolet 36 florins et 12 fromages à la crème »!

En 1653, Régine s'est montrée compatissante et charitable ; le bailli note :

« Tenu quitte pour rien la mortemain de Filiac, à la veuve, à cause qu'elle était pauvre petit manan, et promit de dire 3 chapelets pour nous. »

Dans toutes ces paperasses se rapportant à Buzet, je relève encore un édit de Théodore van Reynegom, le petit-fils de Régine :

- « Plainte ayant été faite sur certaines négligences et dérèglements qui se pratiquent par mes officiers et gens de ma cour de Buzet, Statuons : Notre Mayeur ou Sergent fera visite des Cabarets et y voire s'il n'y a personne buvant pendant le temps des offices divins, les dimanche et festes.
- » Que la Cour s'assemblera vers le midi pour recevoir les procureurs verbaux, etc., et non chez eux, comme il nous est connu. »

La terre franche de Buzet fut attribuée à Régine le 28 août 1642, pour la somme de 8.150 florins. Elle fut la première à porter le titre de « Dame de Buzet ».

Malgré les inévitables morcellements dûs à des partages successifs et les trois cents et des ans qui nous séparent de la date de l'acquisition de ce bien, je possède toujours un bout de terre arable, d'où je découvre dans le vallon le clocher de l'église.

Dans cette église dédiée à Saint-Martin se trouvaient les blasons obituaires de Régine et de son fils Corneille. Une attestation par le mayeur et les échevins de la franchise de Buzet, du 24 oct. 1701, stipule qu'ils étaient pendus dans le chœur à main gauche, du côté de la sacristie, et que par suite des guerres dernières, ils furent entièrement rompus et brisés dans l'église.

Buzet eut beaucoup à souffrir des déprédations de la soldatesque qui infestait notre pauvre pays. En 1657 Régine reçut une lettre de menaces émanant de soldats mal payés. Ils brûleront les métairies, à moins de verser 50 patacons entre les mains du Père Gardien des Récolets de Boetendael, où ils iront les chercher. Régine doit dire que c'est une charité de sa part! L'adresse était : M^{nie} de Reneghome demeurant en bas des Capucins à Brusselle.

Inscription dorsale par Régine : Brief geschreven door filous.

Les successions étaient longues et laborieuses, source inépuisable de difficultés, de tiraillements, voir de procès, pour que personne ne se sente lésé; la correspondance familiale en fait foi. Mais, parmi l'énumération de tant de griefs, que de détails savoureux sur la façon de vivre, se glissent dans ces lettres.

Parcourons quelques-unes d'entre elles datant de 1631, année de la mort de Paul Mechelman, père de Régine. Elles émanent de Maria Mechelman qui correspond régulièrement avec sa sœur Régine. Entre Anvers et Malines, il y a un grand échange de paroles, parfois très affectueuses, parfois très acerbes!

La première lettre contient des bons vœux pour le renouvellement de l'année, et annonce l'envoi de « peperckoecken » pour les enfants. S'y trouve jointe une lettre de Corneille, le fils de Thierry, âgé de sept ans. C'est à Anvers qu'il fait ses études, logeant chez son grand-père. La bonne tante est en admiration devant sa façon d'écrire! Son style, la fermeté de sa petite main, après 3 mois d'études chez les Jésuites, sont extraordinaires. Lorsque je montre cet émouvant document à des instituteurs, ils en restent confondus.

La naïve adresse porte : Aen myn Lieve Papa ende Lieve Mama, tot Mechelen.

Comme tous les enfants, dans cette traditionnelle lettre, il promet de bien travailler; il voudrait suivre les traces de son grand frère Paul et devenir, comme lui « Keyser » chez les Jésuites à la fin de ses classes! (cela équivaut-il à la médaille d'or décernée actuellement?).

La tante Maria termine par quelques reproches... « Vous oubliez la maison paternelle, vous savez pourtant comme notre père est malade, et souffre de sa mauvaise jambe... Il n'y a rien à faire, c'est l'ouden dag (la vieillesse). Elle prie Saint-Charles Borromée d'arranger leur procès.

Le 6 janvier déjà arrivent les remerciements de Régine pour les peperckoecken très appréciés, et disant combien la lettre de leur Cornelisken leur à fait plaisir.

A la naissance du petit Guillaume, Maria écrit à son beau-frère Thierry pour le féliciter. Il recevra incessamment un « tapyt » (tapisserie) pour garnir le lit de l'accouchée. Prière de le renvoyer après usage, car elle l'a enlevé de son mur pour la circonstance; oh aseptie!

A son beau-frère encore : « Beminde mon Frère ... Cela nous chagrine beaucoup d'apprendre que notre sœur a attrapé een wint in hare borst ». Celà n'eut pas de suites trop fâcheuses, car le 28 octobre, soit la semaine suivante, Maria dit à sa sœur combien elle se réjouit qu'elle ait pu faire ses relevailles, et ainsi honorer Dieu.

Quelques renseignements d'ordre pratique : « Contrairement à ce que je vous avait dit lors de votre dernier passage à Anvers, je n'ai pas trop de beurre. Nous devons en prévoir pour les noces de notre jeune sœur. Ce ne sera qu'un seul repas, auquel nous vous convions avec toute notre affection ... vous priant cependant de ne pas amener votre mari, de peur, que entre nous ne tombent, à nouveau des mots désagréables, comme si souvent c'est arrivé. Pourquoi, doit-il toujours de oude coyen uit de gracht halen? (Remettre de vieilles histoires sur le tapis) ».

Toute aux préparatifs de la fête, elle décrit la toilette de sa sœur, qui sera somptueuse : le corsage, en magnifique satin rebrodé d'argent, un mantelken (nous sommes en hiver) de beau fin drap à fleurs d'or.

Le futur conjoint, *Hendrik Fredericks*, qui semble très fortuné, apporte entre autres dans la corbeille de noce, un collier de perles, estimé par Maria, à 2.400 gulden.

Tout est à la joie dans la maison de la Jesuitenplein.

« Que Dieu est bon, de ne pas nous révéler l'avenir! Pour moi, qui 'plane' au-dessus de toutes ces générations, je sais ... 10 ans de bonheur... Voilà la part que la vie leur réserve. »

En 1641, Béatrice mourra en mettant au monde son sixième enfant. Elle avait 37 ans.

Dans sa lettre du 5 novembre, Maria se montre plus aimable : « J'ai bien reçu votre lettre, très à propos, le Jour des Morts, car ce jour doit nous inciter à la patience. Tâchons de faire renaître entre nous, notre bonne vieille amitié.

» Vous me dites, que Corneille et Jacobus souffrent des yeux. Il n'est pas mauvais de leur mettre des anneaux dans les oreilles. Surtout, mettèz votre confiance dans les Saints qui guérissent ces maux. »

Elle joint une image pieuse, à cet effet, et termine met haest, het schip gaet vertrekken (le bateau va partir)...

Régine a retransmis quelques-unes de ces lettres à son mari pendant ses déplacements à Bruxelles. Elle joint quelques mots personnels. L'entête est à « Monsieur mon Cœur » ... puis elle laisse libre champs à tous ses griefs de famille, dans sa langue habituelle qui est le flamand. Les adresses valent de l'or! En voici une spécialement typique: A Monsieur
Mon Sieur van Reynegom
étant logé à la maison de
Maitre Philippe Latier
Tailleur, habitant près
de la Plume d'or, aux environs
de Manneken pis
à Brussel

A Bruxelles

Thierry est arrivé au but qu'il s'était fixé en quittant la Hollande : Se faire un nom, devenir quelqu'un.

Régine lui a apporté ce qu'il attendait d'elle : le bonheur et la fortune.

Il a cinquante-six ans ... Une nouvelle étape s'ouvre dans leur vie. Le 16 août 1634, Thierry note :

« J'ai, avec ma chère femme et toute ma maisonnée, quitté Malines pour la Maison de la rue des Tanneurs à Bruxelles, après y ávoir fait différents aménagements et réparations. »

Comme il le fit en 1612, il adresse une requête aux Hautes Autorités du Pays pour le libre transport de ses livres, meubles, etc. Elle est rédigée en français :

A Sa Majesté

Remonstre en toute Révérence, Thierry van Reynegom, Docteur en Droit et Advocat du Grand Conseil à Malines, qu'ayant fait profession continuelle de la qualité d'Advocat le temps de 34 ou 35 ans il serait maintenant d'intention de se retirer à repos, et se transporter avec ses femme et enfants en certaine sienne commodité de maison dans la ville de Bruxelles.

A cette fin, il jouirait volontiers de la même franchise et exemption de tonlieu, dont leurs Altesses Sérénissimes, de très heureuses mémoires ont jadis favorisé le dit Remonstrant...

La « Sienne Commodité » de Maison, la demeure familiale des Rampaert, où le vieil oncle vient de mourir, leur léguant ce bien, est située hors la vieille enceinte de Bruxelles.

Quartier très calme, où la Senne coule en flânant sans hâte, dispensant aux nombreuses « Blanchisseries » l'humidité indispensable à la fraîcheur de leurs prés.

Coin de Bruxelles aux larges espaces verts, cadre rêvé pour Thierry qui aspire au repos.

Il envisage l'avenir avec confiance.

Sa nombreuse famille devient son principal souci. Régine vient de lui donner encore une petite fille : Claire-Thérèse ... son dixième enfant.

Le 17 septembre 1633, il a rédigé son testament, conjointement

avec sa femme. En voici les grandes lignes :

« Dieu nous ayant fait la grâce de nombreux enfants; Voulant les maintenir dans un convenable et séant respect et soumission à celui, qui de nous deux, survivra à l'autre, notre volonté est, que ce survivant deviendra possesseur de tous nos biens et en usera selon sa seule et libre volonté.

» Il prendra à sa charge l'entretien et l'éducation de tous nos enfants : nourriture, boisson, vêtements, etc. ... et les fera instruire selon leur qualité et celle du défunt. »

Suivent quatre pages, où tous les cas possibles de disputes entre frères et sœurs sont prévus ; par exemple : « Si un de nos enfants était par Dieu crucifié par une infirmité, le devoir des autres seraient de ... »

La dernière clause stipule :

« Je ne désire pas que les livres, chartes, papiers de ma bibliothèque tombent en mains étrangères, aussi ma volonté est que tous ces livres, chartes et papiers, tant manuscrits que imprimés iront en exclusivité à mes fils, à savoir : à ceux qui auront faits, ou doivent encore faire des études, et seront partagés entr'eux avec amitié selon le plus grand profit de chacun. »

Combien je bénis Thierry pour cette clause!

Grâce à elle, j'ai retrouvé plusieurs édits publiés en brochures, portant de nombreuses notes marginales de la main de Thierry.

En commentant ces édits, ces placarts, de tant de notes marginales, Thierry a-t-il voulu en rendre le texte plus clair à ceux, qui après lui devront les interpréter, les faire respecter?

Ces « Ordonnances des Princes Souverains pour la bonne Direction des Affaires de la Justice » ... comment, lui Thierry, les a-t-il appliquées ?

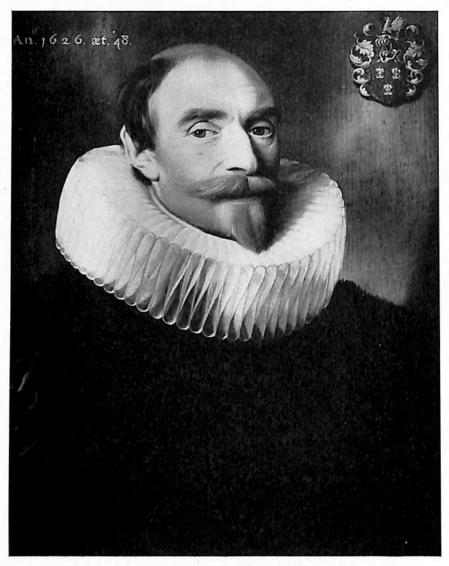
Son expérience peut servir... Il a cinq fils... Il ne faut pas qu'ils hésitent plus tard sur la voie à suivre... Il n'y en a qu'une : la « droite ». Celle que son père, son grand-père déjà, lui ont tracée, et qui doit être continuée...

L'avenir ... toujours les rêves d'avenir ! Oh ! Thierry ! Si pourtant vous saviez !

La « Grande Maison » va connaître les heures de deuil. Octobre 1635 : Le petit Jacques, il a huit ans, succombe à la terrible maladie qui ravage le pays : la peste... L'épidémie est effrayante, décime les familles.

Il faut continuer à vivre dans ce péril permanent, avec cette angoisse qui ronge le cœur... Le matin, embrasser d'un regard inquiet toutes ces petites têtes insouciantes des enfants, en se disant : quelle place sera peut-être vide ce soir à la table de famille?

Six mois s'écoulent...



Thierry van REYNEGOM, Seigneur d'Esscheloo (1578-1636)

Coll. M^{me} François-Louis de Wasseige



Régine MECHELMAN, Dame de Buzet (1596-1659)

Coll. Mme François-Louis de Wasseige

1er mai 1636 : Paul, le fils aîné est frappé à son tour...

Thierry exhale toute sa peine dans son Livre de Raison. Il note : « L'Adolescent très aimé, instruit et très doué, notre fils prénommé Paul van Reynegom, le 1er mai 1636, à la troisième heure de la nuit, a quitté ce siècle de malheur et pris son repos dans le Seigneur, le jour même de l'Ascension, âgé de 15 ans 7 mois et 15 jours. La nuit suivante, il fut inhumé dans la sépulture des Rampaert, en l'Eglise de la Chapelle, à côté de son frère Jacques van Reynegom. »

Son « Livre de Raison » ... c'est la dernière fois qu'il se confiera à lui... Ses heures sont comptées. Combien douloureuses durent-elles être pour ce père de famille qui se sait si nécessaire et se sent condamné!

La lutte contre la peste est une chose vaine, Thierry le sait, alors il faut se soumettre à la volonté de Dieu ... jusqu'à la fin de ses forces, songer à ce qu'il peut faire encore pour aider sa femme, ses neufs enfants, dont l'aîné à quinze ans!

Il appelle à son chevet le Père van Paffenrode, supérieur des Jésuites. Avec lui, il relit les clauses de son testament, fait ajouter un codicile, mais ne signe pas lui-même, ...« A cause de la maladie contagieuse » note le Père qui s'en charge et prend comme témoin le Frère Nicolas.

Nous sommes au soir du 22 mai, la veille de sa mort. Demain, inlassablement, implacablement, les cloches sonneront le glas... Demain Régine sera seule, si seule dans la vie.

Nuitamment, sans délai, la dépouille mortelle de Thierry quittera à jamais la « Grande Maison »... Lugubre et hatif cortège se hatant vers l'église de la Chapelle ... La peste l'exige ainsi!

Trois semaines à peine se sont écoulées depuis la mort du jeune Paul!

Durant trente jours les cierges, sans discontinuer, brûleront près de la tombe familiale ... point de lumière dans toute cette ombre qui entoure Régine... seule, si seule...

Le dimanche, après l'office solennel, les petits chantres élevés grâce à la charité des grands-parents Rampaert, viendront, vêtus de leurs soutanelles de drap rouge, se ranger devant la dalle de pierre, et réciteront le « de profundis » et un « Ave Maria Stella » comme le prescrit la pieuse fondation.

Le poids des deuils pèse sur les épaules de Régine, mais elle fera face à l'adversité.

Sa première pensée est de faire célébrer des funérailles dignes du rang élevé de son mari. Elles auront lieu le 6 août en grande pompe : nombreux écussons (près d'une centaine) pour garnir le catafalque, les hautes tentures noires du chœur et les innombrables cierges... Il faut régler l'ordonnance du cortège religieux... Tous les Ordres mendiants seront représentés... précédés de la grande croix d'argent.

Dans les moindres détails, tous les frais sont notés dans le mémoire remis par le curé et méthodiquement classé par Régine.

Régine manifeste de suite un esprit positif, une intelligence pratique mais, durant quatre ans le courage lui fera défaut pour parler des siens dans le « Livre de Raison ». La cassure, entre ce passé si heureux et sa vie à venir, a été trop brutale. Elle se contente de noter les chiffres des profits et pertes de ses biens. Le fruit de tant d'années de labeur de son mari ne peut se perdre ... et puis n'a-t-elle pas neuf enfants à élever?

En 1640, Régine reprend la tradition, et, cette fois, ne se contente pas des simples événements de famille ... ce qui se passe dans son pays l'intéresse. Elle note tout cela, je dirais « pêle-mêle »... Suivons là...

- « 1642. Ma fille Anne-Marie épouse Simon de Fierlant, Avocat au Grand Conseil de Brabant, le lundi après le jour des Saints Innocents. Elle est âgée de 18 ans moins un mois. »
- « Ma fille Anne-Marie s'est accouchée d'un fils le 2 mai 1644. J'ai été sa marraine. »
- « Il y a eu une pluie de sang sur Bruxelles, le jour de la St Bruno! »

(On a souvent parlé des pluies de sang. Les populations crédules leur ont donné des origines surnaturelles. Leurs raisons est simple. La pluie peut tomber colorée en rouge lorsque le pollen de certaines variétés d'arbres emportés par le vent se mêle aux nuages.)

Le jour de la Saint-Bruno a certes été angoissant à vivre! Etait-ce la fin du monde?

- « 5 juin 1648. La Paix a été signée avec les Hollandais. Dieu veuille qu'elle puisse durer. »
- « Mon fils Arnold est entré au Couvent des Augustins. Que Dieu lui accorde sa divine Grace. »
- « Léopoldus a posé la premiere pierre de l'église des Capucins. Il a tiré l'Oiseau le 23 avril 1651 et la ville l'a honoré d'un présent de 25.000 gulden. »
- « Mon plus jeune fils Guillaume est parti pour Dole, pour y parfaire ses études. Il en est revenu le 4 octobre 1652 et a passé sa licence en droit. Cela m'a couté beaucoup d'argent. Il ne faut pas envoyer la-bas ses enfants à moins qu'ils n'aient la bourse bien garnie. »
- « Ma fille Anne-Marie s'est accouchée d'un fils. Le parrain a été le fils du Duc de Lorraine et la marraine la Duchesse de Gavere. »
- « Mes deux fils ont été reçus au Lignage de Roodenbeeck. J'ai du donner une « brigade » avec 46 livres de sucre, 24 livres de Pleckkoeke. Cela m'a couté 80 livres, sans compter le vin que j'ai encore dû payer par après. »

« Le 1er mai 1666 la ville de Aix-la-Chapelle a commencé à brûler, d'une façon affreuse. On dit que c'est par le tonnerre et les éclairs. Il y a près de 400 maisons brûlées et 2.000 personnes »... et Régine tremblante encore, ajoute : « Oh! Dieu préservez-nous d'un tel malheur. »

Puis les annotations deviennent beaucoup plus brèves, son écriture très mauvaise. Prévoit-elle sa fin prochaine? L'achat d'un nouveau « Livre de Raison » lui semble-t-elle une dépense abusive? Elle en fait l'économie, écrit sur la feuille de garde... sur la couverture en parchemin...

Je puis déchiffrer encore :

- « Mon fils Corneille est nommé Greffier des Finances et a prêté serment le 18 juin. »
- « A cause des troubles à Anvers, ma nièce Lambertie est venue s'accoucher chez moi, dans ma maison. »

Régine n'a plus que quelques jours à vivre. Une dernière fois, elle est marraine.

« Nicht Villegas s'est accouchée d'une fille le 11 décembre 1659. Je lui ai donné le nom de Régina Clara. »

L'écriture devient illisible, la phrase semble inachevée...

Corneille, le fils aîné, terminera par ces mots :

« Ma très chère Mère Dame Régina Claire Mechelman s'est subitement endormie dans le Seigneur ... dans mes bras, en quelques instants; le 17 décembre, le soir, entre les 5 et 6 heures, l'an 1659, âgée de 63 ans, un mois et 10 jours... Dieu Miséricordieux prenez son âme en pitié. »